



Directeur Général Délégué Adjoint Territoires et Action Sociale de Proximité - H/F

Référence : 25-0415

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Administrateurs territoriaux

✓ Grade : Administrateur territorial, Administrateur territorial général, Administrateur territorial hors classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Situé parmi les premiers départements de France en terme de dynamisme démographique, le département de la Haute-Garonne est un territoire attractif regroupant 1,4 million d'habitants. Terre d'accueil, riche de ses contrastes, avec des territoires urbains, ruraux et de montagne, le département offre une remarquable qualité de vie.

Une nouvelle dynamique est impulsée avec le Président élu le 13 décembre 2022. L'ambition est de développer la justice sociale et la proximité des services publics en plaçant l'humain au coeur des politiques publiques pour une Haute-Garonne progressiste, universaliste et écologique.

Porteur de solidarité et d'espérance, le Conseil départemental, rassemblé autour des valeurs de la République, s'engage pour l'émancipation des jeunes. Il place l'éducation en priorité en promouvant la mixité sociale, un parcours laïc et citoyen dès le primaire et en programmant la construction de 20 collèges.

Le CD31 compte près de 6700 collaborateurs. Le collectif de direction générale est composée d'un directeur général des services (DGS) et de 8 directeurs généraux délégués.

Sous la gouvernance du Président Sébastien VINCINI et du Directeur Général des Services Eric DAGUERRE, nous sommes résolument tournés vers l'avenir, en mettant en oeuvre le Projet d'administration « Cap'31 2023-2028 » au service du nouveau Projet de mandature (2023-2028).

Notre ambition est de relever les défis majeurs auxquels notre collectivité est confrontée, notamment la mise en oeuvre des transitions écologique, sociale, sociétale et numérique, le renforcement de l'efficacité du service public départemental et une action publique toujours plus responsable. Dans un contexte budgétaire et financier contraint, nous devons repenser notre organisation pour être plus efficaces et plus proches des citoyens.

La Direction Générale Déléguée (DGD) Territoires Action Sociale de Proximité

Sur un territoire jeune et dynamique, pluriel avec des zones métropolitaines, périurbaines, rurales et de montagne, le Conseil départemental s'engage au quotidien en faveur de la lutte contre les précarités, de la justice sociale et de l'émancipation.

Dans un contexte inédit de contrainte budgétaire, face à des crises multiples (sociale et financière, écologique, énergétique, sanitaire...), la DGD TASP assure la conduite des politiques sociales et de solidarité au bénéfice des 37 000 ménages haut-garonnais accompagnés chaque année.

La DGD Territoire et Action Sociale de Proximité (DGD TASP) est constituée de cinq directions territoriales, deux directions de politique publique (enfance et famille, lutte contre les précarités), une direction ressource ainsi que d'une mission de stratégie des politiques sociales.

Elle a pour missions d'organiser et piloter la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'action sociale et médico-sociale du Conseil départemental dans une approche territorialisée et pluridisciplinaire qui garantit la prise en compte globale du besoin des personnes accompagnées et de leur parcours de vie. Elle porte une dynamique partenariale qui permet la coordination sociale locale du Département, chef de file de l'action sociale.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Les enjeux et objectifs du poste :

Le ou la Directeur·rice Général·e Délégué·e Adjoint·e (DGDA) assure le management et la coordination des 5 directions territoriales des solidarités, et leur articulation avec les autres directions et missions (Prévention et Protection de l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile, Prévention et lutte contre les Précarités, Autonomie) pour assurer l'adéquation des politiques publiques au besoin social, leur mise en oeuvre effective partout sur le territoire et l'évaluation continue de leur impact. Il/elle assure également l'encadrement de la Plateforme Haute-Garonne Solidarité.

Pour ce faire, il/elle s'appuie sur une démarche solide de pilotage des ressources, de contrôle de gestion, de sécurisation des process et de maîtrise des risques en lien avec les directions support.

Il/elle assure la représentation interne et externe de la DGD autant que de besoin.

Les missions du poste :

Contribution à l'élaboration, au pilotage et à l'évaluation des politiques sociales et de solidarité :

- Contribuer, aux côtés du DGD, à l'élaboration de la feuille de route et à son portage opérationnel.
- Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'actions ou en projets, formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision.
- Animer une réflexion transversale et proposer des évolutions et perspectives d'intervention pour le Conseil départemental en matière d'action sociale.
- Accompagner et suivre la mise en oeuvre des projets structurants de la DGD au plan méthodologique.
- Évaluer les effets des politiques publiques sectorielles.
- Garantir l'atteinte des objectifs fixés et la qualité du service rendu.
- Maîtriser les différentes catégories de risques liées aux actions engagées.

Management des Directions et des services :

- Définir les objectifs collectifs et individuels et les évaluer.
- Animer l'équipe d'encadrement et coordonner l'activité des Directions.
- Organiser des échanges coopératifs, partager des pratiques pour capitaliser, apporter des réponses collectives concrètes aux problématiques de management et diffuser une culture collective.
- Préparer et animer des CODIRDTS et CODIRTASP.
- Assurer la coordination transversale et une cohérence des actions entre les autres directions/missions de la DGD et les 5 directions territoriales des solidarités, grâce à une feuille de route commune.
- Favoriser un climat social apaisé basé sur le dialogue et la prévention.
- Veiller à la fluidité de la circulation de l'information.
- Porter et conduire le changement sur les aspects organisationnels, de management et de pilotage des ressources.

Appui aux dossiers stratégiques et représentation de la DGD TASP :

- Assister la direction dans la représentation interne et externe de la DGD, porter ses positions et développer des logiques de co-production de l'action publique.
- Prendre en charge des commandes urgentes, en particulier pour la direction générale et le cabinet.
- Établir des argumentaires stratégiques sur les conditions, les modalités et les contraintes particulières de mise en oeuvre de la demande politique.
- Prendre en charge de dossiers et projets stratégiques et sensibles.
- Participer au pilotage des moyens et des ressources de la DGD (finances, achats, RH...) ainsi qu'aux démarches de dialogue de gestion.
- Structurer et mobiliser une veille stratégique réglementaire et prospective.

Profil recherché

Le profil recherché :

Vous disposez d'une expertise en matière de cadre juridique et financier des politiques publiques. Vous maîtrisez les outils de management et avez une compréhension approfondie de l'environnement administratif, institutionnel et politique des organisations publiques.

Vous êtes capable de conduire le changement, de coordonner des projets et d'animer des réunions avec efficacité. Votre

aptitude à déléguer, superviser et traduire les enjeux stratégiques en actions concrètes est essentielle.

Vous êtes méthodique, rigoureux, et avez une forte capacité d'analyse et de synthèse. Votre esprit innovant, votre adaptabilité et votre capacité d'anticipation sont des atouts majeurs pour répondre aux défis de l'organisation.

Formation supérieure Bac+5 ; souhaitée en matière sociale, médico-sociale.

Expérience souhaitée sur des fonctions similaires.

Expérience en Département serait un plus.

Le processus de recrutement :

- Offre en ligne jusqu'au 13/02/2025
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 14/02/2025
- convocation à l'entretien de recrutement à partir du 17/02/2025

Les informations complémentaires :

Les candidatures (*lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) doivent être transmises en PDF via le logiciel de recrutement.

Nos atouts :

- **Des locaux idéalement situés :** Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place :** Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle :** Une prime semestrielle de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail :** Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires : 35 heures : 25 jours de congés / 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT) / 39 heures : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail :** Une organisation en télétravail est envisageable sous condition.
- **Mutuelle et prévoyance :** Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité :** Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances :** Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Contact RH :

- Laetitia VIALA
- 05 34 33 36 32
- laetitia.viala@cd31.fr